

TROPHEE E-MONOPOLY-ATSCAF 2022

Parcours du jeu :

Cases distances

6 cases bonus

Bonus de kilomètres

6 cases malus

Malus de kilomètres

Article 1^{er}

L'ATSCAF Fédérale organise le 1^{er} Challenge National E-MONOPOLY à compter du 1^{er} Février 2022, ouvert à tous les adhérents ATSCAF à jour de leur cotisation.

Article 2 – Comité d'organisation

A – Composition :

- Fabian RIOS, Président de l'ATSCAF Fédérale ou son représentant
- Jean Vincent GARCIA, Responsable du secteur Sports de l'ATSCAF Fédérale
- Denis JARRY et Vincent MATEVOSSIAN, membres du bureau des sports de l'ATSCAF Fédérale
- Toutes autres personnes compétentes dont l'ATSCAF Fédérale pourrait faire appel

B – Compétences :

- Élaboration du règlement
- Organisation des compétitions
- Examen des réclamations éventuelles
- Publication des résultats

Article 3 – Disciplines retenues

- Marche, Course à pied: distances de son choix à réaliser en marchant ou en courant autant de fois que le participant le désire.

Article 4 – Conditions de participation

Une inscription ne sera valide qu'à la condition que le joueur soit à jour de la cotisation ATSCAF de l'association choisie pour concourir.

Figurer sur le bordereau d'inscription établi en inscrivant toutes les mentions permettant de concourir et envoyer les autorisations demandées.

Article 5 – Organisation des épreuves

Elles auront lieu sur votre lieu de domiciliation ou tout autre lieu compatible et réglementé dans le cadre du confinement covid 19.

Ces courses virtuelles se dérouleront du 1^{er} février 2022 à 8h00 jusqu'au 13 mars 2022 à 20h00 à tout moment que vous désirerez.

Les compétiteurs devront renvoyer au secteur des sports chaque sortie via une application mentionnée ci-dessous :

Applis : Strava, Runkeeper, applications intégrées téléphone...

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par mail à atscaf-sports@finances.gouv.fr indiquant le temps, la distance, la date et la discipline concernée.

A/Compétition

Le règlement général du Trophée E-MONOPOLY 2022 est établi par l'ATSCAF Fédérale. L'organisateur se réserve le droit de modifier ce présent règlement à tout moment et sans préavis.

B/Application du règlement

En participant au challenge, les coureurs acceptent l'application du règlement de l'organisateur.

Si un problème ou un doute surviennent et si le règlement ne permet pas de trouver une solution alors l'organisateur tranchera de manière impartiale et dans une volonté de faire respecter l'éthique sportive avant tout autre considération.

C/ Comité d'Organisation

Les participants peuvent contacter le secteur sportif de l'ATSCAF, organisateur du trophée, pour toute demande d'informations ou en cas de litige.

Email : atscaf-sports@finances.gouv.fr

D/ Support utilisé

Applis : Strava, Runkeeper, applications intégrées téléphone...

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar...

E/ Organisation des courses

- Chaque coureur peut choisir sa course : marche, course à pied.
- Il peut concourir dans une ou deux disciplines.

I/ Validation des résultats

Les coureurs devront valider leurs performances, **immédiatement après leur sortie**, auprès du Secteur des Sports par mail (atscaf-sports@finances.gouv.fr) : partage de la course via les applications ou leurs montres connectées indiquant leur temps, la distance, la date et la discipline.

Chaque semaine, un état de l'avancement des participants seront communiqués sur le site de l'ATSCAF Fédérale.

Les résultats définitifs seront établis à l'issue de la période.

Il est conseillé de fournir les informations les plus complètes possibles qui pourraient aider les officiels du tournoi dans l'établissement des classements.

Il est appelé à votre esprit atscafien et à votre fair-play en n'utilisant pas d'artifice pour booster vos performances tout au long de ce challenge, qui n'a que pour objectif de se divertir et d'être solidaire durant cette période d'épidémie.